

LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



- QUE CHANGER ?

Confort PERSONNEL



Confort PROFESSIONNEL

- Que vous ayez déjà un comptable ou non :

À quel rythme faites-vous votre comptabilité ?

Toutes les semaines

Tous les mois

Tous les trois mois

Une à deux fois par an

Quel temps est-ce que cela vous prend par mois ? par an ?

Confort FINANCIER

- Avez-vous un comptable ?

Oui

Non

- Si OUI, passez directement aux mises en actions de ce PDF

- Si NON, à votre avis, quel est le prix annuel du confort de travailler avec un comptable ?

MISE EN ACTION



- MAINTENANT !

Confort PERSONNEL



Confort PROFESSIONNEL

- Une fois par semaine, habituez-vous à ouvrir votre classeur administratif de comptabilité.

- En fonction de l'ampleur du travail, commencez par trier les courriers, puis classer les dépenses, remplir mon tableau de km, ...

Confort FINANCIER

- Reprenez votre taux horaire moyen (cf PDF M4V1P1) et multipliez-le par le temps passé à faire votre comptabilité

- Prenez conscience du potentiel manque à gagner si vous aviez travaillé durant tout ce temps.

